

KIBUNGO



3178

1 de 14

Etat de déplacement du Secrétaire Indigène
Habimana Jean Baptiste au cours
du mois de janvier 1958.

Date	Etapes	Km	nombre de posteurs	Tarif	Somme payée
3/1/58	Kibungu - Nyarubuye	45	3	23	69
4/1/58	Nyarubuye - Rukira	30	3	13	39
19/1/58	Rukira - Nyarubuye	30	3	13	39
24/1/58	Nyarubuye - Kigina	31	3	15	45
25/1/58	Kigina - Musaza	10	3	5	15
27/1/58	Musaza - Rukira	35	3	17	51
28/1/58	Rukira - Kibungu	14	3	7	21
					<u>279</u>

justification des Posteurs.

1 porteur objets de couchage
" " caisse
" " ravitaillement.

Certifié sincère - véritable et arrêté à la somme
de deux cent septante neuf francs.

Kibungu le 31/1/58.

Le Secrétaire - Indigène

HABIMANA J.B.

Habimana

Vu pour réception conforme.

Le Secrétaire - Indigène

Habimana

Vu pour approbation, vérification
et imputation à charge de l'art. 42/02
du B. 0 1956

Le Sous - Gestionnaire des Crédits

L'Administrateur du Territoire

POCHET

Vu pour

vérification

Le Comptable Territorial

HOEYBERGHS J.

Hoeysberghs

Etat de déplacement du Secrétaire Indigène
Habimana Jean Baptiste au cours
du mois de janvier 1956

H. 14
2

Date	Etapes	Km.	nombre de porteurs	tarif	Somme payée
3/1/56	Kibungu - Nyarubuye	45	3	23	69
7/1/56	Nyarubuye - Rukira	30	3	13	39
19/1/56	Rukira - Nyarubuye	30	3	13	39
24/1/56	Nyarubuye - Kigina	31	3	15	45
25/1/56	Kigina - Musaza	10	3	5	15
27/1/56	Musaza - Rukiron	35	3	17	51
28/1/56	Rukira - Kibungu	14	3	7	21

279

certifié sincère véritable et arrêté à la somme
de deux cent septante neuf francs

Kibungu le 31/1/56.

Le Secrétaire Indigène
Habimana J.B.
Habimana

justification des porteurs
1 porteur objets de couchage
1 " caisse
1 " ravitaillement

Vu pour approbation vérification et imputation
à charge de l'art. 42/02 du B.O 1956

Le sous-Gestionnaire des Crédits

L'Administrateur du Territoire

POCHET
POCHET

Vu pour réception conforme
Le Secrétaire - Indigène
HABIMANA J.B.
Habimana

Vu pour vérification

Le Comptable Territorial
HOEYBERGHS. F.

HOEYBERGHS